

La notion de "blasphème" : éléments de réflexion

La Bible et la question du blasphème : le "blasphémateur" n'est souvent pas celui que l'on croit.

Jérôme Cottin

Cette réflexion est extraite de l'article : "Jésus blasphémé dans la Bible et dans l' 'Art dégénéré'", in : la revue *Arts Sacrés* n°18 (juillet-août 2012), pp. 60ss. (Numéro comportant un important dossier sur "Le blasphème").

Les médias contemporains s'emparent souvent de la dénonciation de "blasphème", qu'ils contribuent à véhiculer, Quand une œuvre d'art, un dessin, une publicité, choque ou dérange, elle est rapidement qualifiée de "blasphème", ou de "blasphématoire". Ce mot a une connotation religieuse évidente, et place d'emblée le dénonciateur (souvent lié à des mouvements religieux extrémistes) du côté de Dieu, croit-il. Il peut être à ce propos intéressant de rappeler que la Bible, en particulier le Nouveau Testament, a rendu caduque la notion de blasphème (Jésus est mort comme blasphémateur), et la retournée contre elle-même : le "blasphémateur", si tant est que cette notion ait une pertinence, n'est en général pas celui qui est dénoncé comme tel, mais le dénonciateur lui-même.

1. Un mot imprécis, aux connotations floues

La notion de blasphème est aussi subjective qu'imprécise, comme en témoigne cette double définition du Petit Robert : « *Parole qui outrage la divinité, la religion* » ; « *Propos déplacé et outrageant pour une personne ou une chose considérés comme quasi sacrés* ». Tout essai de comprendre cette notion de blasphème nécessiterait de faire un long détour par ces concepts fort vagues de « divinité », de « religion », de « quasi-sacré », ce qui aurait tôt fait de rendre le mot « blasphème » problématique et suspect : l'objet même de notre investigation s'évanouirait au fur et à mesure que l'on croirait pouvoir l'approcher.

On peut toutefois dire ceci, sans guère de risque de se tromper : celui qui blasphème, c'est toujours l'autre ; ses propos ou ses expressions sont jugés par rapport à un système de représentations qui n'est partagé que par des personnes se référant aux mêmes valeurs que le dénonciateur, mais qui sont arbitrairement posées comme universelles. L'accusation de blasphème devient alors un argument facile contribuant à stigmatiser l'autre, à refuser la différence culturelle ou la pluralité religieuse. Elle témoigne d'une première violence, celle qui consiste à postuler que tous doivent penser, croire ou agir de la même manière. Mais elle témoigne d'autres violences encore. Car l'accusation de blasphème peut être non seulement une manière de refuser l'autre, mais aussi de refuser Dieu ou des valeurs humaines idéales, comme la justice, la paix, la solidarité.

On pourrait alors fort bien aboutir à une inversion des situations : le « blasphémateur » serait le témoin d'une vérité transcendante, d'une parole authentique sur Dieu ou sur l'Humain, tandis que ses accusateurs seraient les vrais « blasphémateurs ». En donnant à leurs critères des valeurs universelles, ils substitueraient leur ego et la petitesse de leurs pensées à Dieu, ou aux valeurs

supérieures qu'ils prétendent défendre. En posant d'emblée leurs idées comme normatives, ils exercent une violence symbolique contre l'humanité et contre le Dieu qu'ils prétendent défendre.

Il peut être à ce propos utile de se souvenir de ces mots du penseur positiviste Hippolyte Taine (19e s.) : « *Le blasphème des grands esprits est plus agréable à Dieu que la prière intéressée de l'homme vulgaire* ». On trouvera une citation presque identique dans la bouche d'un autre penseur, qui n'était pas précisément positiviste : le théologien luthérien allemand Dietrich Bonhoeffer (assassiné par les nazis en 1945) qui, jeune étudiant, s'était fait remarquer par le grand théologien Karl Barth en citant ces mots de Luther : « *Pour Dieu, le juron d'un impie peut lui être plus agréable que l'Alleluia d'un dévôt !* [1] .

Je voudrais illustrer cette inversion des valeurs (le « blasphème » comme acte de foi, et à l'inverse l'accusation de blasphème comme trahison des valeurs humaines et spirituelles) en explorant ce qu'il en est dans les écrits bibliques.

1. Le christianisme, une religion du pardon

Le mot blasphème et ses dérivés existe dans le *Nouveau Testament*, mais il est rare [2] . Il n'est utilisé qu'une seule fois par Jésus (Matthieu 12,31) [3] , précisément pour dire que le péché en général, et le blasphème en particulier, sont pardonnés : « *Voilà pourquoi, je vous le déclare, tout péché, tout blasphème sera pardonné aux hommes (...). Et si quelqu'un dit une parole contre le Fils de l'homme, cela lui sera pardonné* » [4]. Jésus instaure ici un ordre nouveau, en rupture avec le légalisme juif ; c'est l'ordre du pardon, qu'il applique contre lui-même : toute attaque contre sa personne (puisque'il est, lui, le Fils de l'homme) sera pardonnée. La religion instaurée par Jésus, c'est celle où l'amour et le pardon sont les seules réponses à la haine et la violence.

On objectera que Jésus a accompagné cette phrase d'une restriction : « *...mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas pardonné* ». Il faut comprendre cette phrase en fonction du contexte immédiat (Matthieu 12, 22-30), où on a accusé Jésus de guérir des malades et de chasser des démons par les puissances du mal (« Bézélzéboul ») : ce qui ne mérite pas le pardon, c'est de considérer que Dieu fait un pacte avec le mal, avec les forces obscures qu'il combat.

Jésus respecte par ailleurs l'interdit juif qui fait qu'il faut respecter l'altérité et le mystère de Dieu (on ne doit pas le représenter). Après la rupture, la continuité : Jésus se situe ici dans la ligne du judaïsme biblique, pour lequel s'il est un interdit biblique qui ne souffre aucune exception, c'est celui du Nom de Dieu, qui ne doit pas être invoqué « pour tromper » ou « pour faire du mal » (c'est le 3e commandement du Décalogue) [5] . Dans la pensée biblique prononcer le nom de Dieu, c'est vouloir avoir prise sur sa personne, c'est faire de l'invocation de Dieu un acte magique. Jésus instaure un ordre nouveau, mais se situe en même temps dans la fidélité à la tradition religieuse qui est la sienne, celle du judaïsme.

On arrive à une double conclusion : - Il ne saurait y avoir blasphème tant que Dieu est respecté dans sa grandeur et dans son mystère. – En Jésus, il n'y a plus de blasphème possible puisque tout est pardonné : il prend sur lui et assume totalement les paroles et les gestes qui peuvent être dits ou faits contre lui. La mort de Jésus, dans le dénuement et l'abandon des humains, mais vécu par lui comme un acte suprême d'amour, le confirme : Jésus a vécu totalement et jusqu'au bout ce qu'il a proclamé et annoncé.

3. Jésus dénoncé comme blasphémateur

Ce n'est pas tout. Nous trouvons aussi dans les Évangiles, à trois reprises, un passage dans lequel Jésus est pris à partie, dénoncé comme blasphémateur. Par un subtil retournement, ce qualificatif de blasphémateur appliqué à Jésus nous est présenté par les rédacteurs des Évangiles comme un signe de sa divinité : le fait qu'il soit accusé de blasphémateur le désigne *sub contrario* comme étant le vrai Dieu. En Luc 5,21 [6], les opposants à Jésus (les scribes et les pharisiens) s'esclaffent : « *Quel est cet homme qui dit des blasphèmes ? Qui peut pardonner les péchés sinon Dieu seul ?* ». Le contexte de cette altercation, de même que la réponse de Jésus, sont fort éclairants : le blasphème de Jésus a consisté dans le fait qu'il a guéri un paralytique en lui pardonnant ses péchés. Ce qui choque ses opposants, c'est que Jésus ait prononcé une parole réservée à Dieu : pardonner les péchés. Nous voyons bien ici qu'il s'agit de deux visions de Dieu qui s'affrontent, l'une (celle des tenants d'une religion légaliste) cherchant à s'imposer à l'autre (celle de Jésus). On voit aussi à quel point la notion de blasphème est subjective, sinon vaine, car une même parole et un même geste sont reçus comme témoignage de l'action de Dieu pour les uns, et grave offense contre Dieu pour les autres. Enfin ici, le « blasphème » commis par Jésus guérit : c'est un geste généreux, fort utile à la société et à l'individu. Les paroles conclusives de Jésus [7] ne laissent aucun doute : ce qui a été compris à tort comme blasphème par certains est non seulement un geste altruiste et humanitaire, mais plus encore une preuve de l'autorévélation de Dieu. Par la personne de Jésus, Dieu agit comme il le veut, y compris par des gestes socialement non conformistes, dérangeant voire provoquant. Le conclusion du récit souligne que le « blasphème » est perçu par beaucoup comme un acte d'autorévélation de Dieu : « *La stupeur les saisit tous et ils rendaient gloire à Dieu ; remplis de crainte, ils disaient : 'Nous avons vu aujourd'hui des choses extraordinaires'* » (verset 26).

On retrouve cette opposition frontale dans un autre texte (Jean 10,33) : l'identité entre Jésus et Dieu, est le cœur de la foi pour les uns, mais est considéré comme « blasphème » pour les autres : Jésus ne dénonce pas le blasphème, il est le blasphème.

Un dernier texte des Évangiles met Jésus en prise avec le blasphème, et concerne moins des paroles qu'il a dites, que leur interprétation tendancieuse par une personnalité politique. En Matthieu 26,62-65 le Grand Prêtre, représentant le pouvoir religieux suprême, demande à Jésus – prisonnier devant lui - s'il est le Messie, le Fils de Dieu. Jésus respecte la Loi juive, et répond très finement en prenant soin de ne pas prononcer le Nom de Dieu, ce qui aurait signifié enfreindre les Commandements divin et la Loi du Sanhédrin. Son interlocuteur, du haut de son pouvoir juridique et religieux, ne l'entend pas ainsi, et répond : « *Il a blasphémé* » (verset 65). C'est une accusation calomnieuse ; elle n'est pas simplement une question d'interprétation mais aussi de pouvoir. C'est celui qui a le pouvoir qui décrète de la validité du sens. La question du blasphème est donc aussi une question politique comme on va le voir dans un exemple historique du siècle passé. Les opposants d'un système et d'un régime totalitaire peuvent être facilement traités – parmi tant d'autres qualificatifs dépravant ou menaçants – de blasphémateurs.

[1] Cité par Ferdinand SCHLINGENSIEPEN, Dietrich Bonhoeffer (1906-1945). Bibliographie, Paris, éd. Salvator, 2005, p. 102 ».

[2] Les mots grecs blasphémeo, blasphemia, blasphemos.

[3] Et le texte parallèle de Marc 3,28-29 ; ainsi que Luc 12,10, mais dans un autre contexte, ce qui lui donne un sens différent : Luc transpose la notion d'Esprit Saint à la période du temps de l'Eglise missionnaire (livre des Actes des Apôtres).

[4] Un verset de l'Evangile de Tomas (récit apocryphe) est encore plus explicite : « Jésus dit : 'Celui a qui a blasphémé contre le Père, on lui pardonnera, et celui qui a blasphémé contre le Fils, on lui pardonnera ; mais celui qui a blasphémé contre l'Esprit-Saint, on ne lui pardonnera point, ni sur la terre ni au ciel' ».

[5] Exode 20,7 ; Deutéronome 5,11.

[6] Voir aussi les textes parallèles de Matthieu 9,1-8 ; Marc 2,1-12.

[7] Luc 5,23 et 24.